

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance n°2

Jeudi 26 novembre 2020

Sont présents :

- *Membres de la direction* : Mme ORAIN, PIVARD, HOUDAYER
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mmes JAUFFRIT, GUENEGO, SAINT-LO, BAILLOT, et M. BEAUSSANT, LOQUAIS, MANCEAU
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : Mme GARREAU, LABROUSSE, FOUCHER, CARCEL et Mrs. PARIS, RUAU, DAILLY
- *Représentants des Elèves* : Mme FLEURY, M GOAZIOU
- *Représentants des Agents* :
- *Représentant du Département* : M LANDIER,
- *Représentant Commune* : M BOUYER
- *Représentant de la Communauté Urbaine* :
- *Personnalité qualifiée*:

Excusée : Mesdames BRUNEL, TARARBIT, LERAY, LAMBELET, FICAT et SERHAN

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 17h 15 et désigne, comme secrétaire de séance : M DAILLY

1. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Principale fait lecture de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Votants : 19 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 7

2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 octobre 2020

Arrivée de Mme HOUDAYER

Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13/10/2020

Votants : 20 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 1

- Mr BOUYER explique qu'il n'était pas présent lors du CA précédent, et qu'il ne peut pas se prononcer sur le compte rendu.
- Mme HOUDAYER précise qu'elle devait être excusée pour son absence lors du dernier CA, car elle était malade

3. Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, pour vote

Arrivée de M. LANDIER

Les articles 4 & 7 vont être modifiés pour que les suppléants (au niveau des professeurs et parents d'élèves) reçoivent une convocation pour le CA.

Article 8 : la durée du CA est ramenée à 2H (au lieu de 2H30 précédemment)

Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

4. Mise en place des divers Conseils et Commissions, pour information

Voir documents joints

Pas de commentaire de la part du CA

5. Calendrier 2020-2021

Voir document joint

Pas de commentaire de la part du CA

6. Banalisation ½ journée réflexion sur la laïcité le 02/12/2020, pour vote

Mme ORAIN présente une question portée par les représentants des personnels enseignants et d'Education concernant une demande de banalisation de la journée de cours du mercredi 2 décembre pour y aborder 2 sujets : un protocole de continuité pédagogique ainsi que la mise en place d'actions traitées de manière pluridisciplinaire, tout au long de l'année, sur le thème de la Laïcité.

Mme GARREAU souligne que calendrier de ce beau projet, qui se calque sur les actions autour de la Laïcité (notamment une exposition sur la loi de 1905 du 7 au 11 décembre), provoquera néanmoins des problèmes de garde, notamment pour les parents des enfants de 6^{ème}.

½ journée banalisée le 02/12/2020 pour vote

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

7. DBM, pour information et vote

Prélèvement de 5 000 € sur les réserves SRH, pour anticiper 1 solde négatif du budget en fin d'année

DBM pour vote

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

8. Contrats et Conventions, pour vote

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part.

Contrats et Conventions à incidences financières

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

L'unité d'enseignement externalisée de l'Institut Ocens est implantée au sein du Collège Petite Lande. Les Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation soulignent que le personnel dédié aux accompagnements de ces élèves a été reconduit.

Convention de coopération et de fonctionnement avec l'Institut OCENS

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Initiative proposée dans le cadre du CESC.

M. BOUYER précise que la mairie proposera par son service jeunesse une animation en mars et une autre en janvier, sur les réseaux sociaux.

Convention prêt « Expoquizz – égalité filles garçons, parlons-en »

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

9. Budget 2021, pour vote

Présentation ludique de Mme PIVARD qui s'est entretenue préalablement au CA, avec les représentants des élèves, pour leur expliquer les lignes directrices du budget.

La principale recette est composée par une dotation de fonctionnement du Conseil départemental qui s'élève cette année à 97258€ (en augmentation de 13% par rapport à la dotation de fonctionnement de 2020).

Les services qui engagent le plus de moyens en dépenses et en recettes sont le Service Restauration et Hébergement (SRH) et le service Administration et Logistique (ALO).

Budget 2021

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

10. Questions diverses :

1. Question des Représentants des Elèves : Comment se passeront les cours en distanciel ?

Mme ORAIN : Nous venons d'avoir une dotation de moyens d'1,7 d'Assistants d'Éducation (A.E.D) jusqu'au 19 février 2021. Concrètement, les élèves de Mme GEISZ, de M. ATHIMON et de Mme MANGAS-BLANCO pourront bénéficier d'une heure de cours par semaine en visio-conférence dans les disciplines : anglais, espagnol, arts plastiques (uniquement le niveau 6^{ème} pour les cours d'arts plastiques).

Un AED mettra en place la salle au collège et surveillera les élèves pendant que le professeur à distance dispensera son cours.

Actuellement nous avons des difficultés à recruter : sur 4 CV, 2 se sont désistés, et nous nous entretenons demain, vendredi, avec un candidat.

2. Question des Représentants des Parents : Les parents nous remontent des difficultés à la cantine le midi, entraînant du stress pour les enfants : Ces derniers ne pourraient pas terminer leurs repas pour laisser la place aux classes suivantes.

Mmes ORAIN et PIVARD : Le temps du midi est en théorie de 25 minutes. La direction a mis, au début de l'année Scolaire, la pression aux AED, pour que les élèves respectent les zones. Pour éviter les mouvements et brassages, les AED alimentent en pichets d'eau les élèves. Actuellement le nombre de pichets est multiplié par 3 par rapport à une situation normale.

Après la mise en place de ce protocole, on a demandé aux AED de laisser plus de temps et de prévoir plus de pauses pour que les élèves puissent manger.

Mardi prochain, une réunion de cadrage est prévue avec tous les AED, Mme HOUDAYER et Mme ORAIN.

Représentants des Elèves : depuis une semaine les conditions se sont améliorées, et nous dirions que le stress est plutôt du côté des AED qui, en fin de service, n'ont plus assez de pichets préparés pour répondre rapidement à nos demandes.

Question des Représentants des Parents : Les parents nous remontent une baisse de la qualité de la nourriture à la cantine.

Mme PIVARD : le changement par rapport à l'année dernière c'est l'arrivée d'un nouveau second de cuisine.

Je mange 2 fois par semaine à la cantine, le même repas que les élèves et j'ai trouvé que c'était même un peu meilleur que l'année dernière.

D'autre part, l'obligation de préparer des menus sur 5 semaines avec des familles de produits à introduire sans pouvoir y déroger et un menu végétarien par semaine, nous limite dans le choix des plats.

Représentants des Parents : Certains enfants sont choqués par la quantité d'aliments qui n'est pas consommée et qui est jetée dans les déchets. **Serait-il possible de sensibiliser les élèves au gaspillage ?**

Membres de la direction : Nous pourrions créer une commission de restauration au Collège pour travailler de concert à la qualité des plats proposés.

Représentants des Elèves : nous sommes favorables pour faire partie de cette commission.

Question des Représentants des Parents : Il y a des enfants qui sont dès 11H dans la cour jusqu'à la reprise des cours l'après-midi.

Membres de la direction : Nous allons refaire une communication à destination des élèves sur la possibilité d'adhérer à des activités liées à l'association sportive et le foyer (FSE)

3. Question et informations des Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation:

- Les consignes reçues concernant l'hommage à Samuel PATY ont été méprisantes.
Mme ORAIN souligne la difficulté à s'adapter, au dernier moment, aux variations des consignes.

- **Le décret** du 9 mai 2020 dans le cadre du **développement durable**, indique, la possibilité de profiter d'un forfait mobilité qui **prendrait en charge les frais de déplacement** en vélo (environ 200€ par personne) ou de covoiturage (+ de 100 jours dans l'année). Merci d'indiquer cette possibilité au compte rendu du Conseil d'Administration.
La circulaire d'application n'est pas disponible actuellement.

- Sortie au théâtre de Mme SAINT LO au Grand T: demande de prise en charge par l'établissement au même titre que la sortie de Mme SERHAN évoquée lors du précédent CA.
Mme ORAIN : Exceptionnellement le Collège prendra en charge.

- Nous tenions à vous informer de la dégradation des conditions de travail, par une augmentation des contraintes des AED et des agents. Au niveau de la charge de travail, des obligations sanitaires, notamment les masques (parler dans un masque toute la journée, et une vigilance accrue dans la pédagogie).

Comment vont se faire les cours : présentiels et distanciels ?

Mme ORAIN : 3 jours de formation ont été attribuées par la DAFPEN pour se former au numérique.

Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation : Nous demandons un recrutement de collègues supplémentaires.

- Dans le contexte actuel, nous nous interrogeons sur le fait qu'il n'y a pas d'allègement du programme, des examens mais plutôt une tendance à une augmentation des certifications (Anglais, Numérique).

4. Information du Représentant de la Commune : M BOUYER

- La mairie par l'intermédiaire de son service jeunesse est intervenue dans le cadre du CESC pour le niveau 6ème avec l'opération « ma place au Collège ». Le harcèlement est un problème qui a été remonté.
- **Sectorisation du Collège de Rezé** : une rencontre est prévue la semaine prochaine entre le Maire et la présidente éducative du Département sur ce sujet.

Le Secrétaire de séance



MR DAILLY

La Présidente du Conseil d'Administration



Madame ORAIN

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Collège Petite Lande de Rezé est constitué et siège conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30 août 1985 qui définit l'organisation administrative et financière des Établissements publics locaux d'Enseignement.

Article 1 : Le règlement intérieur est l'ensemble des règles admises qui favorise le dialogue, régit la vie démocratique, précise les conditions dans lesquelles sont prises les décisions, organise les travaux, en vue d'obtenir une efficacité maximale.

Article 2 : Le chef d'établissement préside le Conseil d'Administration. En cas d'empêchement, la présidence est assurée par l'adjoint.

Article 3 : Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire à l'initiative du Chef d'Établissement au moins une fois par trimestre scolaire. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande de l'autorité académique, de la collectivité territoriale de rattachement, du Chef d'Établissement ou de la moitié au moins de ses membres sur un ordre du jour déterminé.

Article 4 : Le Chef d'Établissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie les convocations, accompagnées du projet d'ordre du jour et des documents préparatoires, à tous les membres et à leurs suppléants, au moins huit jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence.

Article 5 : L'ordre du jour, établi par le chef d'établissement, est adopté en début de séance. Les questions diverses doivent être déposées au plus tard 48 heures avant la séance auprès du Chef d'Établissement, par écrit.

Article 6 : La règle du quorum se vérifie en début de séance. S'il n'est pas atteint, le Conseil d'Administration est convoqué en vue d'une nouvelle réunion qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à un jour.

Article 7 : Un membre titulaire qui ne peut participer à une séance du Conseil d'Administration en informe son suppléant.

Article 8 : La durée de chaque séance ne doit pas dépasser 2 heures. Si à cette échéance, l'ordre du jour n'est pas épuisé, il peut être demandé une prolongation d'une demi-heure qui peut être refusée par la majorité des membres. Dans ce cas, la séance est suspendue et reportée à huitaine.

Article 9 : Le secrétariat de séance est tenu à tour de rôle par un représentant (à définir). Il est chargé de dresser le compte-rendu de la séance. Le procès-verbal est envoyé à chaque membre, il est adopté au début de la séance suivante. Les éventuelles rectifications ou modifications sont inscrites dans le procès-verbal suivant. Une fois validé, il est mis en ligne sur le site du collège.

Article 10 : Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques. Le chef d'établissement peut inviter des personnes au titre de leur qualité ou de l'éclairage qu'elles pourraient apporter aux débats.

Article 11 : Les votes ont lieu à main levée, mais le vote à bulletin secret est de droit et sera mis en place à la demande d'un des membres du conseil.
En cas de partage des voix, la décision revient au président du Conseil d'Administration.

Article 12 : les membres du Conseil d'Administration sont astreints à l'obligation de discrétion pour tout ce qui a trait à la situation des personnes et aux cas individuels.

Article 13 : Le Président est chargé de veiller à l'application du règlement intérieur.

Calendrier prévisionnel 2020-2021

Mardi 1er septembre	Rentrée 6 ^{ème} 9h fin des cours 16h – reprise des cours normaux le jeudi 3 septembre
Mercredi 2 septembre	Rentrée 5 ^{ème} 8h 00 - 4 ^{ème} 8h 30 et 3 ^{ème} 9h 00 – reprise des cours normaux le jeudi 3 septembre
Jeudi 10 septembre	Réunion Parents 6 ^{ème} (plénière puis équipes) 18h
Du 10 au 15 septembre	2 ^{ème} tour d'affectation Post 3 ^{ème}
Jeudi 17 septembre	Réunion Parents 5 ^{ème} et 4 ^{ème} (équipes) 18h
Vendredi 18 septembre	Résultats affectation 2 ^{ème} tour
Jeudi 24 septembre	9h 40 Exercice alerte incendie
Jeudi 24 septembre	Réunion Parents 3 ^{ème} (plénière puis équipes) 18h
Du 14 septembre au 02 octobre	Évaluation 6ème
Du 5 au 9 octobre	Élections délégués
Mardi 13 octobre	Conseil d'administration N° 1
octobre	Élections des représentants personnels
Jeudi 5 novembre	Passation ASSR1 pour les classes de 4 ^{ème} (pas de passation en 2019/2020)
Mardi 10 novembre	Remise des diplômes DNB 18h (report à une date ultérieure / COVID)
Jeudi 12 novembre	Rencontre Parents 6 ^{ème} – réorganisation RV téléphoniques / COVID
Mardi 24 novembre	Rencontre Parents 5 ^{ème} - réorganisation RV téléphoniques / COVID
Jeudi 26 novembre	9h15 : exercice confinement intrusion Conseil d'administration N° 2 (Budget)
Du 3 au 17 décembre	Conseils de classes 1 ^{er} trimestre
Jeudi 7 janvier	Rencontre Parents 3 ^{ème} modalités selon évolution contexte sanitaire
Mardi 12 janvier	Rencontre parents 4 ^{ème} modalités selon évolution contexte sanitaire
mi-janvier	Présentation orientation parents 3 ^{ème} par Mme LAUDRIEC Psy EN selon évolution sanitaire
Lundi 18 et Mardi 19 janvier	Épreuves Communes
Du 20 au 22 janvier	Stage 3 ^{ème} + accueil des élèves sans solution
Mardi 26 janvier	Présentation des lycées par les proviseurs au collège 18h00
Lundi 8 février	Conseil Pédagogique DGH
Jeudi 11 février	Commission Permanente DGH
Lundi 15 février	Conseil d'administration N° 3 (DGH)
Samedi 13 mars	Portes Ouvertes de 8h 30 à 11h 30
Du 15 au 31 mars	Conseils de classes du 2 ^{ème} trimestre
Jeudi 8 et Vendredi 9 avril	Brevet blanc
Du 12 au 17 avril	Semaine du Handicap et le samedi 17 course solidaire de 8h à 13h
Jeudi 15 avril	Conseil d'administration N° 4 (Compte financier)
Du 17 au 18 mai	Conseils de classes des 3 ^{ème} (dates des conseils de classes en fonction du calendrier de l'orientation)
Mercredi 2 juin	Oraux DNB
Du 14 au 18 juin	Conseils de classes des 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et 4 ^{ème}
Du 28 au 29 juin	DNB
Jeudi 1^{er} juillet	Conseil d'administration N°5 (Bilan)

- Principale : Mme ORAIN
- Principale-Adjointe : Mme BRUNEL
- Gestionnaire : Mme PIVARD
- Conseiller Principal d'Éducation : Mme HOUDAYER

- L'Infirmière : Mme PAYSAN
- L'Assistante Sociale : Mme LEFORT
- Le Médecin Scolaire : Mme FLANDRIN

- Les Enseignants : En fonction des thématiques

- Parent délégué : T : Mme FOUCHER
S : M. RUAU

- Elève délégué : Mme FLEURY
M. GOAZIOU

Composition de la Commission Éducative :

- le Chef d'établissement et/ou le Chef d'établissement adjoint,
- Le Conseiller Principal d'Éducation,
- 3 représentants des enseignants dont le professeur principal de la classe,
 - ① T : Mme JAUFFRIT
 - ② T : M. MANCEAU
 - ① S : M. BEAUSSANT
 - ② S : Mme FICAT
- 3 représentants des parents d'élèves parmi les membres du Conseil d'Administration dont 1 au moins délégué de parents de la classe,
 - ① T : - Mme GARREAU
 - ② T : - M. PARIS
 - ① S : Mme FOUCHER
 - ② S : M. RUAU
- 2 représentants des élèves (délégués ou suppléants de la classe),
- 1 assistant d'éducation,
- l'assistante sociale,
- l'infirmière,
- membres invités par le Chef d'établissement.